

FCP FINA 60

SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, du fonds commun de placement « FCP FINA 60 », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, couvrant la période allant du 01 Janvier 2014 au 31 Décembre 2014.

Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font apparaître un actif net de **783.798 DT**, et une valeur liquidative égale à **1.211,433 DT** par part, ont été arrêtés par le Gestionnaire qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses contenues dans le règlement intérieur du « FCP FINA 60 ». Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de « FCP FINA60 » arrêtée au 31 Décembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en TUNISIE.

Paragraphe d'observation :

Sans remettre en cause l'avis ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait suivant :

- Le fonds FCP FINA60 est arrivé au terme de sa durée de vie, soit 7 ans. De ce fait, le gestionnaire FINACorp S.A a entamé la procédure de sa pré-liquidation, et ce, par la cession des titres tenus dans le portefeuille, afin de répartir le solde disponible entre les porteurs de parts.

Vérifications spécifiques :

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le fonds commun de placement « FCP FINA 60 » des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code, ainsi que de la politique d'investissement telle que mentionnée dans le règlement intérieur. Suite à ces travaux, nous avons remarqué ce qui suit :

1- Conformément aux dispositions de l'article 2 du règlement intérieur, le seuil d'emploi de l'actif net dans des valeurs mobilières composées de BTA, BTCT et BTZC, doit être compris entre 74% et 79%.

Au 31 Décembre 2014, l'actif net de FCP FINA60 est employé à raison de 74,90% dans les valeurs mobilières sus-indiquées.

2- Conformément aux dispositions de l'article 2 du règlement intérieur, le seuil d'emploi maximum de l'actif net en liquidités est de 5%.

Au 31 Décembre 2014, l'actif net de FCP FINA60 est employé à raison de 3,89% dans des liquidités.

Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 31 Mars 2015

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FMBZ KPMG TUNISIE

BILAN

LIBELLE	NOTE	31/12/2014	31/12/2013
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	765 557	764 687
a- Actions cotées		178 506	94 655
b- Emprunts d'état (BTZC)		587 051	670 032
PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITES		30 452	21 822
a- Placements monétaires		0	0
b- Disponibilités	AC2	30 452	21 822
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		796 009	786 509
<u>PASSIFS</u>		<u>12 212</u>	<u>12 227</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	9 132	9 150
Autres créditeurs divers	PA2	3 080	3 077
<u>ACTIF NET</u>		<u>783 798</u>	<u>774 282</u>
Capital	CP1	648 332	658 757
Sommes distribuables		135 465	115 525
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		114 639	97 301
b- Résultat distribuable de l'exercice		20 944	18 778
c- Régul.Résultat distribuable de l'exercice		-118	-554
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		796 009	786 509

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
Revenus du portefeuille-titres	PR1	38 931	37 385
a- Dividendes		5 310	2 403
b- Revenus des BTZC		33 621	34 982
Revenus des placements monétaires	PR2	463	89
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>39 395</u>	<u>37 473</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-14 513	-14 814
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		24 882	22 659
Autres produits		0	0
Autres charges	CH 2	-3 938	-3 881
RESULTAT D'EXPLOITATION		20 944	18 778
Régularisation du résultat d'exploitation		-118	-554
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		20 826	18 224
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		118	554
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		29 002	-3 175
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-32 663	-17 549
Frais de négociation de titres		-1 802	-701
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		15 481	-2 646

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>15 481</u>	<u>-2 646</u>
a- Résultat d'exploitation	20 944	18 778
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	29 002	-3 175
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-32 663	-17 549
d- Frais de négociation de titres	-1 802	-701
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>-5 966</u>	<u>-45 520</u>
a- Souscriptions	0	284 137
- Capital	0	238 000
- Régularisation des sommes non distribuables	0	9 113
- Régularisation des sommes distribuables	0	37 024
b- Rachats	5 966	329 657
- Capital	5 000	276 000
- Régularisation des sommes non distribuables	-38	10 408
- Régularisation des sommes distribuables	1 004	43 249
- Commissions de rachat	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	9 515	-48 166
<u>ACTIF NET</u>		
a- Début de l'exercice	774 282	822 448
b- Fin de l'exercice	783 798	774 282
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- Début de l'exercice	652	690
b- Fin de l'exercice	647	652
VALEUR LIQUIDATIVE	1 211,433	1 187,549
TAUX DE RENDEMENT	2,011%	-0,370%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

Arrêtées au 31/12/2014

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2014 sont établis conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, Présentation des états financiers des OPCVM et NCT 17, Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2014, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

- au prix d'acquisition lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 765.557 DT contre 764.687 DT au 31/12/2013, et se détaille ainsi :

LIBELLE	Nbre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/14	% de l'Actif Net	% de l'Actif	% du capital de l'émetteur
I - Actions et Valeurs Assimilées		177 427	178 506	22,77%	22,43%	
SFBT	3 450	72 730	77 666	9,91%	9,76%	0,00%
TELNET HOLDING	12 000	63 791	60 840	7,76%	7,64%	0,11%
TUNISRE	4 000	40 906	40 000	5,10%	5,03%	0,03%
II - Titres émis par l'état (BTZC)		428 050	587 051	74,90%	73,75%	
BTZC 11/10/2016	700	428 050	587 051	74,90%	73,75%	
TOTAL		605 477	765 557	97,67%	96,17%	

Les entrées et sorties en portefeuille de l'exercice clos au 31 décembre 2014 se détaillent comme suit :

Entrées en portefeuille

- Acquisitions actions et valeurs assimilées	701 058
Total en Dinars	701 058

Sorties de portefeuille

	Coût d'acquisition	Prix de Cession/Remboursement	+/- Values réalisées
- Cession actions et valeurs assimilées	646 208	623 546	(22 663)
- Remboursement B.T.A	110 000	100 000	(10 000)
Total en Dinars	756 208	723 546	(32 663)

AC2 : Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 30.452 DT contre 21.822 DT au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Avoirs en banque	29 750	21 205
- Somme à l'encaissement	0	0
- Somme à régler	0	0
- Intérêts courus / DAV	702	617
Total	30 452	21 822

PA1 : Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 9.132 DT contre 9.150 DT au 31/12/2013, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Gestionnaire	2 517	2 535
- Dépositaire	6 615	6 615
Total	9 132	9 150

PA2 : Note sur autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 3.080 DT contre 3.077 DT au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- CMF	80	77
- C.A.C	3 000	3 000
Total	3 080	3 077

CP1 : Note sur le capital**Capital au 31/12/2013**

- Montant en nominal	652.000
- Nombre de parts	652
- Nombre de porteurs de parts	10

Souscriptions réalisées

- Montant en nominal	0
- Nombre de parts	0

Rachats effectués

- Montant en nominal	5.000
- Nombre de parts	5

Capital au 31/12/2014

- Montant en nominal	647.000
- Nombre de parts	647
- Nombre de porteurs de parts	10

Libellé	Mouvement sur le Capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital au 31-12-2013	658 757	658 757
<i>Souscription de l'exercice</i>	0	0
<i>Rachat de l'exercice</i>	-5 000	-5 000
Autres Mouvements	-5 425	130 040
<i>Variation des plus ou moins-value potentielles sur titres</i>	29 002	29 002
<i>Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres</i>	-32 663	-32 663
<i>Frais de négociation de titres</i>	-1 802	-1 802
<i>Régularisation des SND</i>	38	38
<i>Sommes distribuables *</i>		135 465
Capital au 31-12-2014	648 332	783 798

Note sur les sommes distribuables**Arrêté au 31/12/2014**

	Résultats distribuables	Régularisations	Sommes distribuables
Exercice 2013 et antérieurs	115 525	-886	114 639
Exercice 2014	20 944	-118	20 826
Total	136 469	-1 004	135 465

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres s'élèvent au 31/12/2014 à 38.931 DT contre 37.385 DT au 31/12/2013 et se détaillent ainsi :

Libellé	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013
- Dividendes	5 310	2 403
- Revenus des BTA	0	6 600
- Revenus des BTZC	33 621	28 382
Total	38 931	37 385

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 463 DT contre 89 DT au 31/12/2013, et représente ce qui suit :

Libellé	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013
- Intérêts des comptes de dépôt	463	89
Total	463	89

CH1 : Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 14.513 DT contre 14.814 DT au 31/12/2013, et se détaille ainsi :

Libellé	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013
- Rémunération du gestionnaire	9 203	9 504
- Rémunération du dépositaire	5 310	5 310
Total	14 513	14 814

CH2 : Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 3.938 DT contre 3.881 DT au 31/12/2013, et se détaille comme suit :

Libellé	Du 01/01/2014 Au 31/12/2014	Du 01/01/2013 Au 31/12/2013
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	3.000	3.000
- Redevance CMF	780	805
- Charges diverses	158	76
Total	3 938	3 881

4 - DONNEES PAR PART ET RATIOS PERTINENTS

<i>Données par part</i>	<i>2014</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>	<i>2011</i>	<i>2010</i>
Revenus des placements	60,888	57,474	53,387	64,460	55,493
Charges de gestion des placements	-22,431	-22,721	-21,451	-22,775	-15,125
<i>Revenus net des placements</i>	<i>38,457</i>	<i>34,753</i>	<i>31,936</i>	<i>41,685</i>	<i>40,368</i>
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,040	0,000
Autres charges	-6,086	-5,952	-5,703	-5,999	-5,237
<i>Résultat d'exploitation (1)</i>	<i>32,371</i>	<i>28,801</i>	<i>26,233</i>	<i>35,725</i>	<i>35,131</i>
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,182	-0,850	1,051	-2,741	-0,264
<i>Sommes distribuables de l'exercice</i>	<i>32,189</i>	<i>27,951</i>	<i>27,284</i>	<i>32,984</i>	<i>34,867</i>
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	44,826	-4,870	-40,471	-17,042	25,443
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-50,483	-26,916	18,539	14,058	-15,571
Frais de négociation de titres	-2,786	-1,075	-2,169	-0,840	-1,157
<i>Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)</i>	<i>-8,443</i>	<i>-32,860</i>	<i>-24,101</i>	<i>-3,824</i>	<i>8,715</i>
<i>Résultat net de l'exercice (1) + (2)</i>	<i>23,928</i>	<i>-4,058</i>	<i>2,132</i>	<i>31,902</i>	<i>43,846</i>
Droits d'entrée et de sortie	0	0	0	2,823	1,477
<i>Résultat non distribuable de l'exercice</i>	<i>-8,443</i>	<i>-32,860</i>	<i>-24,101</i>	<i>-1,001</i>	<i>10,192</i>
Régularisation du résultat non distribuable	0,139	0,503	0,767	2,034	0,378
<i>Sommes non distribuables de l'exercice</i>	<i>-8,304</i>	<i>-32,357</i>	<i>-23,334</i>	<i>1,033</i>	<i>10,570</i>
<i>Valeur liquidative</i>	<i>1 211,433</i>	<i>1 187,549</i>	<i>1 191,954</i>	<i>1 188,004</i>	<i>1 153,986</i>
<i>Ratios de gestion des placements</i>					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,86%	1,84%	1,84%	1,84%	1,33%
Autres charges / actif net moyen	0,51%	0,48%	0,49%	0,48%	0,46%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,69%	2,33%	2,25%	2,88%	3,09%
<i>Actif net moyen</i>	<i>779 493</i>	<i>805 282</i>	<i>803 918</i>	<i>815 310</i>	<i>850 347</i>
<i>Nombre de parts</i>	<i>647</i>	<i>652</i>	<i>690</i>	<i>657</i>	<i>749</i>

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCP FINA60 est confiée à la société « FINACorp S.A». Celui-ci se charge de l'exécution des ordres de bourse de FCP FINA60 et de la gestion administrative et financière de la société. Une rémunération de 1% HT/an, calculée sur la base de l'actif net du « FCP FINA60 » lui est accordée en contrepartie de ses services.

La commission de « FINACorp S.A» au 31/12/2014 s'élève à 9.203 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à l'ATB. Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,15% HT/an calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 4.500 DT HT.

La commission de l'ATB au 31/12/2014 s'élève à 5.310 DT TTC (Soit le minimum à facturer).

5- 3 Rémunération du distributeur

Le « FCP FINA60 » rétrocède en faveur de l'ATB une commission de placement, en contre partie du service de distributeur, calculée sur la base d'un taux égal à 0,25% sur le volume net quotidien des transactions au prorata temporis.

5- 4 Frais pris en charge par FINACorp

La Société Gestionnaire prend en charge les frais de publicité et de publication en lieu et place du « FCP FINA60 ».